



Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO 02 au Comité Technique Spécial Départemental du 6 septembre 2018

Monsieur le Directeur académique,

La FNEC-FP FO 02 se réjouit de voir que la grande majorité des écoles de notre département a choisi le retour à la semaine de 4 jours d'école pour cette année scolaire 2018/2019. Que ce rythme, dérogoire à la loi, redevienne la norme sur tout le territoire français avec 36 semaines de classe par an, c'est ce que notre syndicat a toujours défendu.

Cependant, dans le premier degré, en cette rentrée 2018, comme à chaque rentrée depuis maintenant trop longtemps, de nombreuses écoles sont dans des situations inacceptables. Des classes flirtant et dépassant les 30 élèves avec de plus en plus d'enfants à besoins spécifiques du fait de l'inclusion scolaire systématique, et/ou des enfants pas toujours accompagnés d'AVS malgré les décisions MDPH, sans parler de la pénurie d'aides à la direction, du manque de remplaçants, du RASED réduit à peau de chagrin...

La FNEC-FP FO dénonce certaines décisions ou non décisions prises durant l'été sans concertation avec les instances. Nous pouvons citer en exemple le RIP de Marcy-Erlon-Voyenne dans lequel les enseignantes ont appris au début des congés d'été qu'une classe sur les 3 allait peut-être fermer (alors que le poste avait été pourvu au 2nd mouvement) et qu'elles auraient des classes à quadruple ou quintuple niveau....la décision devait être émise vers le 20 août...vous imaginez aisément l'inquiétude des enseignantes durant les vacances : comment préparer sereinement la rentrée sans connaître l'organisation scolaire qui sera mise en place ? Encore une fois, le constat est clair : les enseignants ne bénéficient pas de la même bienveillance que celle qu'ils octroient à leurs élèves.

Autre exemple frappant, l'école dans la commune de Sissonne doit accueillir plus d'une centaine de migrants avec des enfants...les enseignants ont alerté rapidement leur IEN et la réponse obtenue a été : «Nous vous accordons toute notre confiance pour gérer cette situation...». Mr Le Directeur Académique, ce n'est pas de la confiance dont les collègues ont besoin...mais des moyens humains et de la formation pour accueillir des jeunes migrants très probablement allophones.

La situation n'est pas meilleure dans le second degré : les documents préparatoires indiquent que 20 collèges de notre département ont un ou plusieurs niveaux avec un effectif supérieur ou égal à 28 élèves par classe. Certaines situations semblent encore plus préoccupantes que d'autres, citons en exemple les collèges de Braine avec 29 élèves en 3^e, Chauny Victor Hugo 29 élèves en 5^e, Fresnoy 28 et 29 en 6^e et 3^e, Laon Jean Mermoz 29 en 5^e, Vermand 29 élèves en 6^e et Tergnier où toutes les classes auront plus de 27 élèves.

Cette rentrée 2018 voit donc les conditions de travail des enseignants se détériorer davantage, aux effectifs lourds évoqués précédemment, il faut ajouter la disparition des CUI qui réduit le nombre d'AVS pourtant indispensables à l'accompagnement des élèves en situation de handicap de plus en plus nombreux dans nos classes : conséquence de l'application aveugle de l'école inclusive. Inclure un élève porteur de handicap sans aide humaine est une forme de maltraitance : il ne suffit pas de rédiger des PAP ou des PAI pour que les problèmes disparaissent.

La charge des professeurs principaux est aussi augmentée d'une trentaine de missions y compris celles du CPE et du PSY-En dont on sait quelles orientations le ministère dessine à leur égard et cela sans indemnité supplémentaire.

En REP + la prime de « 1000 euros et plus » est soumise à une « part variable prenant en compte les projets d'établissement et les progrès des élèves ». Les personnels seront donc en concurrence entre eux et avec leurs collègues des autres REP +.

Par ailleurs, l'individualisation des parcours et des carrières provoque des situations délicates entre certains enseignants et chefs d'établissement et crée des tensions peu propices à une ambiance de travail sereine.

Et en même temps, pour reprendre une expression à la mode, le point d'indice est toujours gelé, le jour de carence est rétabli, la GSG a augmenté de 1.7 % et le PPCR s'applique: ces mesures vont à l'encontre d'une revalorisation salariale et de la reconnaissance d'un métier dont le manque d'attractivité n'est plus à démontrer. La rentrée en musique ne fait pas oublier aux personnels que les réformes successives dans l'enseignement tendent toutes à répondre aux besoins d'une politique d'austérité qui s'attaque de toute part à la fonction publique dans son ensemble : recours aux contractuels et baisse des effectifs, attaque contre les statuts, projet de retraite par points ...

Pour que la situation s'améliore, il faut des enseignants supplémentaires. La FNEC-FP FO revendique

- l'augmentation du nombre de postes au concours et le recours à la liste complémentaire pour pallier le manque d'enseignants et la diminution de l'embauche de contractuels.
- l'augmentation immédiate de 16% de la valeur du point d'indice,
- l'abrogation du PPCR de Parcours sup et du jour de carence,
- l'abrogation du LSU et de l'évaluation par compétences et le retour à une vraie transmission des connaissances par évaluation chiffrée, seule garantie d'une éducation de qualité digne du pacte républicain.